

## { Extrait du règlement intérieur / Séjour }

Association Générations L.E.V

### Modalités du séjour

#### I Responsabilité :

Le séjour familial nécessite que les enfants soient accompagnés d'au moins un adulte qui est désigné comme responsable légal de l'enfant. Les parents restent seuls responsables de l'enfant durant le séjour et les activités.

Les enfants participent obligatoirement aux activités prévues par le programme selon leur âge et si leur état de santé le permet.

#### II Le tarif comprend :

L'hébergement en pension complète (**repas à heures fixes**)  Les activités spirituelles  Les animations enfants

#### III Le tarif ne comprend pas :

Le transport  Les activités (sorties) adultes

#### IV Hébergement :

La répartition des chambres dépend des inscriptions et sera organisée pour le bon déroulement de l'ensemble des activités.

La répartition par famille ou par couple n'est pas garantie

Les enfants de - 3 ans seront placés en chambre avec leurs mères (sauf demande particulière, nous contacter)

#### V Le dossier inscription pour être validé et enregistré doit comprendre :

La fiche d'inscription dûment remplie,

Le paiement total (par chèque, espèce ou virement),

L'attestation d'assurance responsabilité civile,

La fiche sanitaire pour les enfants,

Une caution de 100 euros par famille, (restituée en fin de séjour, selon l'état des lieux constaté),

#### VI Heure d'arrivée et départ :

Respecter l'heure d'arrivée indiquée. En cas de retard, l'accès aux chambres pourra être reporté en fin de journée.

Respecter l'heure de départ. Les chambres devront être libérées à temps pour permettre l'accès au service de nettoyage.

#### VII Discipline :

Le respect des règles de fonctionnement est exigé de la part des participants

Des sanctions peuvent être prises, pouvant aller jusqu'à l'interruption du séjour, en cas de non respect des règles de vie établies par l'association.

#### VIII Annulation et modification :

Après inscription : Aucun remboursement possible

En cas de non présentation au séjour, aucun remboursement ni report de date ne sera possible

#### IX Annulation du séjour par l'association :

En cas de force majeure et dans l'intérêt des participants (climat défavorable, inscriptions insuffisantes...) l'association peut annuler le séjour. Dans la mesure du possible, elle s'engage à faire des propositions de remplacement.

#### X Séjour écourté :

Tout séjour écourté, volontairement par un participant ou pour des raisons disciplinaires décidé par l'association ne donnent lieu à aucun remboursement.

#### XI Responsabilité :

Une assurance responsabilité civile est exigée pour chaque participant.

Les parents dégagent, par leur inscription, de toutes responsabilités, l'association en cas d'incident/accident de quelque nature que se soit, ayant lieu durant le séjour.

L'association ne peut être tenue pour responsable des vols ou détériorations d'objets personnels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des villages.

Les parkings mis à votre disposition ne sont pas gardés nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation.

# { Extrait du règlement intérieur / Séjour }

## Association Générations L.E.V

### Activités et organisation

#### I. INTRODUCTION / RESPONSABILITE

- Tout parent et enfant inscrits aux activités de loisirs Générations L.E.V s'engagent à respecter dans son intégralité le présent règlement.
- Les parents restent seuls responsables de l'enfant durant le séjour et les activités.

#### II. COMPORTEMENTS DES ENFANTS

- Un enfant pourra être exclu temporairement ou définitivement en cas de problèmes de comportement
- Les enfants malades ne sont pas acceptés  Aucun médicament ne sera donné aux enfants

#### III. DISPOSITIONS GENERALES (selon le séjour)

- Accueil des enfants (sauf activités particulières au programme) :
  - o Prise en charge par les animateurs:
    - o ≥ 6 ans de 8h00 -17h30 et à tous les repas.
    - o 3/5 ans à 9h45 : Tous les repas gérés par chaque parent
      - 8h-9h : Petit-déjeuner (avec parents)
      - 9h45-11h45 et 13h30 à 17h30 : Activités avec animateurs
      - 11h45-13h30 : (Déjeuner/pause (avec parents)
      - 19h-20h : Dîner (avec parents)
- Restitution des enfants :
  - 17h30 : Fin de journée pour tous les enfants (17h pour les 3/5ans)
  - 3/5 ans : 11h45- Pour pause repas

#### IV. DISPOSITIONS IMPORTANTES :

- RESTITUTION DES ENFANTS :**
  - o Les parents, ou personnes mandatées par eux, s'engagent à récupérer les enfants à l'heure
  - o Les enfants ne pourront être remis qu'aux personnes autorisées et désignées dans la fiche de renseignements.
- RETARDS :**
  - o **Les parents doivent impérativement respecter les horaires d'accueil et de restitution**
  - o **Les retards seront facturés : 3€ par 1 / 4 d'heure de retard**
- REPAS :**
  - o ≥ 6ans : Repas avec les animateurs, 3-5 ans repas avec les parents
  - o Les goûters sont pris en charge par l'association
- Activités Externes / sorties :**
  - o Les parents devront prévoir les vêtements adaptés selon les activités et sorties
  - o Il pourra être demandé un supplément pour les sorties (frais d'entrée, transport, forfait, location matériel ...)
- Activités particulières PISCINE / SKI :**
  - o **Les parents restent responsables des enfants durant ses activités**
  - o **Les parents s'assurent de la capacité de l'enfant à pratiquer le ski ou la natation**
  - o **Les parents fournissent les équipements et vêtement adaptés à la pratique du ski ou de la natation**
  - o **Si ces dispositions ne sont pas respectées l'enfant ne pourra pas participer à l'activité**

#### V. ASSURANCES

- Les responsables légaux doivent fournir une assurance responsabilité civile pour leurs enfants.

#### VI. ABSENCE

- Les absences ou retards doivent être signalées à l'avance**

#### VII. APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Toute inscription aux activités de loisirs Générations L.E.V entraîne l'approbation par les parents, ou personnes mandatées par eux, du présent règlement.

## Chartes des enfants à Générations L.E.V



- 1) À Générations LEV, on vient, pour m'amuser et apprendre de nouvelles choses,
- 2) À Générations LEV, on apprend la solidarité, la patience, la confiance en soi, l'humilité et le respect,
- 3) Je peux proposer mes idées d'activités,
- 4) Je dois arriver à l'heure par respect pour mes camarades et les animateurs,
- 5) Je respecte la nature, les lieux, le matériel et mes camarades,
- 6) Je dois rester poli et ne pas dire de mots grossiers,
- 7) Je respecte **SCRUPULEUSEMENT TOUTES LES CONSIGNES** données par les animateurs,
- 8) J'aide à débarrasser et ranger lorsque l'animateur me le demande (repas, les jeux, le matériel...)
- 9) Le déjeuner et le gouter sont des temps où j'apprends à partager, à consommer avec modération et ne pas gaspiller
- 10) J'ai le droit de dire ce que je pense : « Le bilan de la journée » est un temps où je peux m'exprimer et être écouté.
- 11) Je n'utilise pas de téléphone ou toute autre support électronique (sauf demande des animateurs)